



Commune de LA CAPELLE
34 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
02260 LA CAPELLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département

Aisne

Arrondissement

Vervins

Canton

Vervins

Séance du 26 janvier 2026

Délibération : N° 2026-01

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

Présents : 10

Votants : 12

L'an deux mille vingt six le 26 janvier à 18h30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire 34 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE 02260 LA CAPELLE sous la présidence de Monsieur Johann WERY, le Maire

Date de convocation du Conseil : 16 janvier 2026

Présent(s) :

Johann WERY, Maire, Christelle MAES, Régis SEMERY, Michel BRIDE, Marie-France DESIMEUR-CLOUX, Grégory RONDIER, Marie-Madeleine PRUSSE, Sandrine LEPORCQ-BRUNIAUX, Andrew BOIVENT, Patrice POULAIN

Absent(s) :

Marie-Christine CLAEYS-HENNEBELLE, David BOUTILLIER, Yannick GUEUDET, Kelly CATILLON ayant donné pouvoir à Sandrine LEPORCQ-BRUNIAUX, Rémy WALME, Sophie MONCHICOURT-BOUCHART, Sylvie LOCATELLI, Régis FOSTIER ayant donné pouvoir à Patrice POULAIN, Sandrine HAVY

Secrétaire de séance :

Patrice POULAIN

Vote des restes à réaliser – Budget principal communal

DÉLIBÉRATION

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57,

Vu le budget de la Commune,

M. le Maire rappelle que le montant des restes à réaliser tant en section d'investissement que de fonctionnement est déterminé à partir de la comptabilité d'engagement dont la tenue obligatoire pour l'ordonnateur résulte de la loi. Les restes à réaliser doivent être sincères dans leur inscription et dans leur contenu.

Les restes à réaliser correspondent :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-210201281-20260126-2026-01-DE

Page 1

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/01/2026

- Pour les communes de moins de 3500 habitants aux dépenses engagées non mandatées au 31 décembre de l'exercice, le rattachement des charges et des produits à l'exercice n'étant pas obligatoire pour ces communes;
- en recettes de fonctionnement, aux recettes de fonctionnement certaines non mises en recouvrement à l'issue de la journée complémentaire pour l'ensemble des collectivités locales;
- en dépenses d'investissement pour les communes et les départements sans distinction de taille, aux dépenses engagées non mandatées au 31 décembre de l'exercice,
- en recettes d'investissement aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à émission d'un titre de recettes.

Monsieur le Maire précise que la clôture du budget d'investissement 2025 intervenant le 31 décembre 2025, il convient pour assurer le paiement des dépenses engagées non mandatées et la perception des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre, d'établir l'état des restes à réaliser de la section d'investissement à reporter sur l'exercice 2026 lors du vote du budget.

DEPENSES

Opération	Titre	Article	Montant
115	Eglise	231	114 000 €
115	Eglise	231	19 482,96 €
115	Eglise	231	39 977,44 €
115	Eglise	231	18 317,22 €
115	Eglise	231	2 803,20 €
TOTAL			194 580,82 €

Opération	Titre	Article	Montant
10 028	Immeuble 43 rue du Général De Gaulle - AAAT	2131	59 112,50 €
TOTAL			59 112,50 €

Opération	Titre	Article	Montant
095	Ecoles	2131	10 755,01 €
TOTAL			10 755,01 €

Opération	Titre	Article	Montant
15 562	Réhabilitation EHPAD Vuidet	204182	70 429 €
TOTAL			70 429 €

Opération	Titre	Article	Montant
-----------	-------	---------	---------

14576	Tiers Lieu les Andiers	231	65 463,19 €
14576	Tiers Lieu les Andiers	231	93 600 €
14576	Tiers Lieu les Andiers	231	46 216,34 €
14576	Tiers Lieu les Andiers	231	112 871,61 €
14576	Tiers Lieu les Andiers	231	33 575,89 €
14576	Tiers Lieu les Andiers	231	40 967,52 €
TOTAL			392 694,55 €

Total dépenses : 727 571,88 €

RECETTES

Opération	Titre	Article	Montant
116	Abords de l'église	1321	116 768,93 €
TOTAL			116 768,93 €

Opération	Titre	Article	Montant
115	Eglise	1321	316 210 €
115	Eglise	1323	42 374 €
115	Eglise	13461	95 154,69 €
TOTAL			453 738,69 €

Opération	Titre	Article	Montant
14565	Caméras vidéosurveillance	1322	3 303 €
TOTAL			3 303 €

Opération	Titre	Article	Montant
14576	Tiers Lieu les Andiers	1321	208 273 €
TOTAL			208 273 €

Opération	Titre	Article	Montant
10031	Parc urbain	1321	21 000 €
10031	Parc urbain	13251	5 271 €
TOTAL			26 271 €

Total recettes : 808 354,62 €

DÉCISION

Le Conseil Municipal,

Après discussion et en avoir délibéré,

A l'unanimité

APPROUVE le montant des dépenses d'investissement du budget principal à reporter soit 727571,88 €, selon le détail qui sera repris au Budget primitif 2026 ;

APPROUVE le montant des recettes d'investissement du budget principal à reporter soit 808354,62 € selon le détail qui sera repris au Budget primitif 2026.

Ainsi fait en séance, les jour, mois et an susdits

Lecture faite, les membres ont signé au registre.

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme

En Mairie, le 26 janvier 2026

Le Maire,
Johann WERY

Le Secrétaire de séance,
Patrice POULAIN

